



Saint Antoine Sur L'Isle

BULLETIN MUNICIPAL

EDITO

41^e année, n° 122

Septembre
Octobre
Novembre
décembre
2021

La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis 2 ans. Nous devons nous adapter aux contraintes initiées par l'état d'urgence sanitaire.

Je souhaite vous remercier. En effet une grande majorité d'entre vous, dans un état d'esprit citoyen, respecte toutes les préconisations. Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Prendre soin de vous protège les autres : c'est la fraternité.

Au printemps ou cet été, nous espérons pouvoir retisser les liens qui ont pu se distendre. Nous vous inviterons à nous réunir de façon festive, comme nous le faisons à l'occasion des voeux et en y accueillant nos nouveaux habitants comme il se doit.

Saint Antoine aujourd'hui est une commune paisible. De nombreux nouveaux arrivants s'y installent. Nous faisons tout pour que chacun y trouve la qualité de vie recherchée. Dans ce contexte, la commune vient d'obtenir le label Terre Saine, remis lors du salon des Maires à Paris.

Nous avons maintenu la même fiscalité pour la dixième année consécutive.

L'école représente 25% de notre budget. Nous y apportons beaucoup d'attention.

Nous veillons au développement des services, transports, repas à domicile, aides ménagères et du numérique avec l'arrivée de la fibre.

Nous aidons nos associations qui dynamisent la vie communale, à se maintenir malgré les difficultés que nous connaissons tous.

L'Équipe Municipale, le Conseil Municipal des Enfants et le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2022.

Nous vous souhaitons d'avoir de l'espoir, de pouvoir réaliser vos rêves, de vivre l'instant présent, de donner de l'amour et de ne jamais abandonner.

Prenez grand soin de vous. Au plaisir de vous rencontrer,

Bien à vous,

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX

*Paquerette PEYRIDIEUX,
Maire de St Antoine sur l'Isle
Son Equipe Municipale,
Le Conseil Municipal des Enfants,
Le Personnel,
vous souhaitent une belle année
2022*



Que la santé et le bonheur s'installent chez vous

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2021

- Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer une convention avec le SMICVAL pour la mise à disposition de caméras de chasse pour éviter les dépôts sauvages.
- Adoption des statuts du Syndicat Départemental d'Énergie Electrique de la Gironde selon ses nouvelles compétences en matière de distribution de gaz et d'électricité, de l'éclairage public, de l'achat et de la vente d'énergies, de défense contre l'incendie, de la transition énergétique et écologique, de l'urbanisme, du foncier et du Système d'Information Géographique.
- Renouvellement du transfert de compétence au SDEEG en matière d'éclairage public.
- Adoption du rapport de la Commission Locale des Charges Transférées de la CALI liées à la défense incendie et à la construction, l'aménagement, la gestion et l'entretien du port de Libourne.
- Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur les finances de la CALI : fiscalité plus basse que la moyenne des agglomérations, dette contenue, autofinancement satisfaisant.
- Adoption des nouveaux tarifs de location du foyer rural au 1er janvier 2022 : 190 € habitants commune / 490 € hors commune. Location des tables et bancs aux seuls habitants de la commune : 3 € l'ensemble 1 table/2 bancs. S'il est avéré que le locataire n'occupe pas lui-même le foyer rural, un complément de facturation lui sera établi.
- Adoption du rapport du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement des Vallées de l'Isle et de la Dronne relatif au prix et à la qualité de l'eau potable.
- Vente de deux chemins d'exploitation situés au Petit Chalbat et aux Grands Champs desservant les parcelles de M. PHILIPPE.
- Adoption des décisions modificatives au budget visant à intégrer les centimes et régularisations d'opérations comptables.
- Questions et informations diverses
 - ⇒ Les trois saisines auprès du Tribunal Administratif par un agent des services techniques de la commune contre la commune ont été jugées ; l'agent a été débouté sur ces trois dossiers :
 - Les requêtes concernant son accident de service en 2017 ont abouti à la reconnaissance de fausse déclaration de cet accident de service.
 - La requête pour harcèlement moral a été rejetée.
 - L'appel visant à percevoir 5000 € supplémentaires au titre de la prime « Nouvelle Bonification Indiciaire » a été rejeté, la prescription quadriennale ayant été maintenue. Seuls 500 € de frais incombent à la commune.
 - ⇒ La station d'épuration de l'usine COREX CORENSO va être agrandie.
 - ⇒ L'Association Syndicale Autorisée de Défense est désormais présidée par Madame Martine LECOULEUX.
 - ⇒ L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va être lancé. Il devra tenir compte des enjeux locaux et communaux et sera certainement adopté dans 4 ans.
 - ⇒ La CALI a adopté l'exonération de la Contribution Foncière des Entreprises pour 3 ans pour la création, l'extension des entreprises sur son territoire.
 - ⇒ La CALI a signé une convention avec l'association Isle et Dronne pour du maraîchage et la mise en place de jardins.

SÉANCE DU 3 DECEMBRE 2021

- Modification du tableau des effectifs suite au départ en retraite de deux agents, renouvellement des contrats en cours et recrutements pour palier l'absence de deux agents en arrêt maladie.
- Adoption des statuts de la CALI modifiés selon sa nouvelle compétence : « petite enfance, enfance et jeunesse ».
- Adoption du rapport de la Commission Locale des Charges Transférées de la CALI en rapport avec la compétence « petite enfance, enfance et jeunesse ».
- Adoption de la taxe sur les logements vacants à compter du 1er janvier 2022 dont une partie sera versée à la CALI.
- Adoption de crédits supplémentaires et virements de crédits sur le budget 2021 pour honorer certaines dépenses non prévues.
- Adoption des orientations budgétaires pour 2022 (travaux voirie, éclairage public, rénovation de l'étage de la mairie, installation d'un skate park, achat de matériel pour la cantine). Ces investissements sont subventionnés.
- Dans le cadre de nécessité de service, les heures supplémentaires et complémentaires seront payées aux agents.
- Entretien des routes mitoyennes avec la commune de SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE : selon la loi, ces voies doivent faire l'objet d'un entretien coordonné et équitable. Monsieur le Sous-Préfet rendra un avis début janvier.

→ questions et informations diverses

⇒ Par manque d'effectif, une classe va être supprimée à la rentrée 2022. Une vigilance particulière sera apportée pour garder l'équilibre du RPI à savoir 3 classes sur Porchères, 3 classes sur St Antoine sur l'Isle.

⇒ Notre commune a obtenu le label "Terre Saine", récompense remise à Monsieur Sébastien CLAVET, Conseiller Municipal délégué à l'environnement, lors du Congrès des Maires à Paris.

⇒ **Ressources Humaines : Suite aux résultats positifs pour la commune des 3 contentieux jugés par le Tribunal Administratif, la commission Ressources Humaines a été réunie. Madame DUFOSSÉ, Conseillère Municipale déléguée aux Ressources Humaines présente la synthèse de cette réunion.**

La commune de Saint Antoine sur l'Isle, en sa qualité d'employeur, représentée par Madame le Maire et après avis favorable de la Commission Ressources Humaines, a engagé une procédure de saisine du Conseil de Discipline près le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale à l'encontre de deux salariés titulaires pour fautes graves : déclaration mensongère d'accident de service et attestations sur l'honneur mensongères, soit un manquement grave à l'obligation de loyauté à l'égard de leur employeur. Ces fautes graves ont eu de lourdes conséquences financières pour la Commune.

⇒ En raison de la crise sanitaire, les cérémonies de vœux à la population sont annulées

⇒ Pour Noël, La Municipalité a offert des livres aux élèves de l'école.

⇒ Remerciements à Didier GADEAUD, Max MATOKO et Francis BOURREAU pour l'aide apportée lors des curages de fossés, ainsi qu'à Jean-Jacques FUNK pour le travail effectué au sein de l'école.

*Retrouvez la vie de la commune sur notre site internet www.stantoinessurlisle.fr
Comptes rendus des Conseils Municipaux dans leur intégralité, menus cantine, vie associative...*



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants a été réuni le 4 octobre dernier. Ils ont été remerciés pour leur action « nettoyage de la Nature » qui a remporté un vif succès.

Les jeunes de St Antoine sur l'Isle aimeraient avoir un skate-park au sein de la commune à la place d'un city-stade. Ce projet sera étudié en 2022.

Le Conseil Municipal des Enfants sera renouvelé en 2022.



La cérémonie du 11 novembre a eu lieu en présence du Conseil Municipal des enfants et de la section des Jeunes Sapeurs Pompiers de Libourne.

LA VIE À L'ECOLE

Nos 56 élèves ont repris les chemins de l'école à la rentrée 2021, toujours dans le respect des protocoles sanitaires imposés.

Malgré ce trimestre compliqué au vu de l'arrivée de la 5^e vague, les enfants ont pu profiter des activités mises en place : école multisports, de nombreuses activités à la garderie. Halloween et Noël ont été fêtés pour leur plus grand plaisir ! Merci à Valérie, Mathilde et Muriel pour leur implication dans ces préparatifs.

Nous remercions l'association des parents d'élèves, Les Filous de l'Isle, qui ont participé au goûter de Noël en offrant chocolat chaud, mandarines et chocolats aux enfants. Des livres leur ont été offerts par la Municipalité.



Repas créole



Confection des pâtisseries et de truffes en chocolat pour Noël



Label « Terre Saine » c'est quoi ?

Le 18 novembre 2021, Sébastien CLAVET, Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et à la Transition Énergétique, a représenté notre commune au salon des Maires et des collectivités locales afin de recevoir le **label Terre Saine**. Ce label n'a été attribué cette année qu'à deux communes de Nouvelle-Aquitaine : la commune de Castelnau-de-Médoc et notre belle et saine commune.

Notre commune fait donc partie des 38 communes de Nouvelle-Aquitaine labellisée Terre Saine.

Ce label a été remis à notre commune par Monsieur le Sénateur Joël LABBÉ, Madame l'Adjointe au Directeur de l'Eau et de la Biodiversité, et Monsieur le chef du service Mobilisation et Accompagnement des Entreprises et des Territoires de l'Office de la Biodiversité.



Pour rappel, ce **label Terre Saine récompense les communes exemplaires**, ayant volontairement choisi de supprimer les produits phytopharmaceutiques de synthèse de leurs espaces verts.

Nous avons anticipé les règles visant à l'interdiction des produits phytosanitaires dans les espaces publics dès 2016 en végétalisant les allées du cimetière, en retirant l'utilisation des désherbants chimiques sur les trottoirs, places et autres lieux

Commune « Zéro Waste », c'est quoi ?



Zéro Waste, c'est zéro déchet, zéro gaspillage.

La pollution plastique, selon une directive européenne, justifie l'adoption de mesures fortes, visant à réduire de notre consommation le plastique en interdisant 8 produits plastiques (gobelets, bâtonnets de ballons gonflables, cotons tiges, emballages, pailles et touillettes plastiques, mélangeurs de cocktails, assiettes et couverts). Notre commune a adhéré en 2020 à cette charte d'engagement, **visant à bannir de notre collectivité l'utilisation du plastique**. Nos associations y ont été sensibilisées et se sont organisées pour faire de même lors de leurs manifestations. Nous n'utilisons plus de produits plastiques, ni bouteilles.

Le nettoyage des locaux scolaires, administratifs et bâtiments communaux est effectué avec des produits respectueux de l'environnement et ce depuis plus de 5 ans.

A la cantine scolaire, les cuisinières intègrent régulièrement dans les menus et depuis plusieurs années déjà, des produits BIO, provenant de circuits courts. Des repas végétariens sont également inclus dans l'équilibre des menus.

Des pâtisseries maison sont réalisées chaque semaine pour les élèves.

Les élèves sont sensibilisés au gaspillage alimentaire. Un composteur est mis à la disposition de la cantine.

Deux familles de notre commune se sont portées volontaires pour être ambassadrices de cette démarche Zéro Waste.

Leur investissement permettra au SMICVAL de vérifier les possibilités et difficultés de la mise en place d'une telle démarche chez les particuliers.

LE JARDIN DES ZAK YOM À ST ANTOINE SUR L'ISLE

A partir du mois de février, l'association Le Labo des Zak Hom vous propose plusieurs stages d'arboriculture fruitière, animés par Hubert Didier de « Fruitières et Compagnie », Ingénieur Agro, ancien Chef de Culture au Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine :

- création de verger agroécologique, préparation et entretien du sol,
- Taille hivernale de verger
- Greffes
- Taille de rénovation d'un vieux verger

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Le Jardin des Zak Yom

181 rue de La Mothe Soudanne à Saint Antoine sur l'Isle (33660)

Tél. : 06.07.98.99.48





Vacci'Bus

La circulation du virus est reparti à la hausse : c'est la 5^e vague.
 Pour freiner le rebond épidémique,
 les gestes barrières comme le port du masque obligatoire ne suffiront pas.
 Alors **faisons-nous vacciner !**

Le Vacci'Bus sera présent sur notre commune le JEUDI 20 JANVIER 2022 de 8h45 à 17h.

Dès 17 ans, pour une 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} dose, **prenez rendez-vous au 05 57 49 62 19**

LES ATELIERS DE L'ASEPT



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

L'Association Santé Education et Prévention (ASEPT) a organisé des ateliers informatiques à la « Maison pour Tous », permettant à plusieurs de nos administrés de se retrouver pour bénéficier de cette formation. Une deuxième session devrait avoir lieu dès le mois de février.

D'autres ateliers pour le « bien vieillir » seront proposés dans le courant de l'année : mémoire, yoga du rire, équilibre, alimentation, sommeil etc...
 C'est ouvert à tous, à partir de 55 ans, quelque soit votre caisse de retraite.

Il n'est jamais trop tard pour s'occuper de soi ! Bénéficiez de conseils judicieux, d'échanges collectifs dans une ambiance conviviale et près de chez vous, c'est gratuit.

Inscription en mairie au 05 57 49 62 19

NOËL DES ANCIENS

Comme tous les ans, nos octogénaires ont reçu de la Municipalité une boîte de chocolats.

L'occasion de leur rendre visite à domicile
 et partager quelques mots à la veille de ces fêtes de fin d'année.



TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Une première tranche de travaux s'est terminée avant les fêtes de fin d'année. Cette canalisation d'eau potable vétuste nécessitait d'être remplacée et tous les branchements ont été refaits.

Nous remercions les riverains et les usagers de cette route pour leur patience et leur compréhension. Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement des Vallées de l'Isle et de la Dronne, maître d'œuvre de ces travaux, ainsi que l'entreprise qui les réalise, ont maintenu cette voie en circulation, l'accès aux commerces et le stationnement sur la place.

La deuxième tranche de travaux se poursuivra à compter du 5 janvier.









URBANISME EN LIGNE

Un projet sur notre commune ?

A compter du 1^{er} janvier 2022, un service en ligne vous permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme depuis chez vous. Pour cela rendez-vous sur <https://grandlibournais.geosphere.fr/guichet-unique-cali>

Quels sont les avantages à déposer ma demande en ligne ?

 #simple Je dépose ma demande d'urbanisme en quelques clics	 #stopgaspillage Je n'ai plus besoin de photocopier le dossier en plusieurs exemplaires	 #pratique Je peux suivre la progression de la demande en ligne	 #rapide Je n'ai plus besoin de me déplacer en mairie	 #accessible Le service en ligne est accessible 24h/24 et 7/7	 #sécurisé Mon compte est personnel et confidentiel
---	---	---	---	---	---

Nous restons cependant à votre écoute pour toute question relative à vos travaux.

CIMETIÈRE

Il a été constaté le vol de chrysanthèmes au cimetière de notre commune.
Nous déplorons ces actes d'incivilité.

PETIT RAPPEL POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE,



LES INCINÉRATIONS SONT INTERDITES : au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

Pensez au compostage : tontes de pelouse et feuillages, peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Pensez au broyage et au paillage : petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.



Pour la quiétude du voisinage et éviter les conflits, veillez à ce que vos chiens n'aboient pas de manière discontinue.

Respectez les heures pour les travaux de jardinage et de bricolage :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

- ◆ En Mairie : en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent
- ◆ Sur mon service public.fr

En raison des prochains scrutins, **cette démarche doit être accomplie** avant les :
4 mars 2022 pour les **ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES** des **10 et 24 avril**
6 mai 2022 pour les **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES** des **12 et 19 juin**

De nouvelles cartes électorales munies d'un QR Code seront distribuées à l'ensemble des électeurs dans le courant du mois de mars prochain.

Flashé, ce QR Code vous permettra d'accéder à un site « élections » prochainement mis en place par l'Etat.



Demandez en mairie votre inscription à ce service pour recevoir des informations ponctuelles et utiles

Dans le cadre du Règlement de Protection des Données, votre numéro de téléphone portable reste confidentiel et ne sera jamais communiqué.

LA VIE ASSOCIATIVE



DU COTÉ DE CHEZ TOINE

Il est de coutume en fin d'année de faire un bilan des actions passées. Cette année ce sera vite fait, seules trois représentations théâtrales auront été effectuées. Les expositions de peintures et d'artisans d'art ont du être annulées en raison de la pandémie. À notre niveau comme à bien d'autres et bien mieux informés, bien malin celui qui peut savoir à quelle sauce nous serons « virussés » l'année prochaine. Toutefois, faisant preuve d'optimisme, nous préparons l'exposition de peintures des 5 et 6 février prochain. Nous vous attendrons avec empressement.

En cette période de fêtes et de cadeaux, n'oublions pas que le plus beau des cadeaux c'est la santé, alors continuez de vous protéger et de protéger les autres en respectant les consignes qui vont bien.

À toutes et à tous que 2022 nous apporte tout le bien que nous n'avons pas eu en 2021.

Bonne et heureuse année.

Le Président, Dominique PEYRIDIEUX



FOOTBALL



Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !
Sportivement,

Le Président, Alexandre ANGIBAUD
06 69 17 22 49

CHASSE

Le dernier lâcher de faisans aura lieu le 15 janvier.
Les battues aux nuisibles sont prévues les 22 janvier,
13 février et 19 mars. RV à la cabane à 7h30.

Tous nos meilleurs vœux pour cette année.

Le Président, Damien FEREOLE

LA CLEF DES CHAMPS

La saison 2021-2022 a commencé sous les beaux
jours de septembre : de belles balades, de belles décou-
vertes toujours dans la bonne humeur et la convivialité.
Espérons que 2022 nous permettra de poursuivre nos
projets !

Voici nos prochaines sorties :

Samedi 15 janvier : GOURS

Samedi 22 janvier : MONTPON

Dimanche 13 février : journée à VERDELAIS

Samedi 26 février : ST CHRISTOPHE DE DOUBLE

Samedi 12 mars : ST.MICHEL LEPARON

Dimanche 20 mars : journée à MOLIÈRES

Dates à retenir pour les sorties au printemps, avec
l'arrivée des beaux jours :

Dimanche 17 avril : Lac d'Eymet

Dimanche 1er mai : La Rochebeaucourt

Dimanche 29 mai : île Madame (en bus)

Nous espérons pouvoir organiser le week-end à Aubazine
si ce virus nous laisse un peu en paix...

A très bientôt sur les sentiers. N'hésitez pas à nous
rejoindre. Notre club privilégie les rencontres, les visites
du patrimoine sur des parcours accessibles à tous.

Contacts : Gabi 05 57 46 08 12 / Liliane 05 57 49 73 20

Flo 05 57 49 57 19

Avec tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président, Gabriel ALARCON

TENNIS CLUB

L'association du Tennis Club est en sommeil
dans l'attente de la constitution d'un nouveau bureau.
Vous est intéressé(e) par le monde associatif, vous
souhaitez re-dynamiser ce club ? Faites vous connaître à
la mairie !

ECURIES DE LOGERIE



Pour toute information :
Contact : Aurélie LUCBERNET
06 22 33 57 64

LES FILOUS DE L'ISLE

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022 !
Que celle-ci vous porte bonheur. Nous espérons pouvoir
poursuivre nos manifestations en votre compagnie,
notamment les **4, 5 et 6 mars prochain pour une bourse
aux affaires au foyer rural de Saint Antoine sur l'Isle**

La Présidente, Sabrina GADEAUD
06 99 61 05 39

PÊCHE

Nous avons eu une année encore particulière mais
avec une reprise de quelques activités comme notre
traditionnel entretien des berges au printemps, de l'enduro
carpe et du concours jeunes en juin, du Float tube tour
Gironde en septembre, d'un concours sociétaire en octobre
et enfin en novembre nous avons effectué un alevinage très
importants en gardons, black-bass et carpes à l'étang de La
Petite Font et de carnassiers (brochets + sandres) sur l'Isle.

Les élections de notre bureau ont confirmé une jeune
équipe (3 membres de moins de 30 ans) pour les 5 années à
venir.

Une nouvelle génération sensibilisée à une pêche
plaisir avec la capture du poisson immortalisé par une photo
puis relâché afin de le retrouver encore plus beau à l'avenir.

Le Président Fabien BERRY est un local, domicilié
route de St Antoine au Pizou.

Loïc LE CLOEREC officiera en tant que Garde
Pêche Particulier. Il a été assermenté en fin d'année et sera
opérationnel dès la prochaine saison.

Notre association compte 159 adhérents et une di-
zaine de sympathisants(tes) très impliqués dans nos
organisations au contact de la nature.

Les cartes de pêche 2022 sont délivrées sur le site
www.cartedepeche.fr en réglant avec votre carte bancaire et
vous pourrez imprimer votre permis dans la minute – ou -
au secrétariat de la mairie dans les conditions habituelles –
ou - chez les Ets Jumeau détaillant d'articles de pêche à
Camps dépositaire de notre société « La Perche de l'Isle » la
carte est délivrée sur place avec tous modes de paiement.

**Invitation à toutes les personnes intéressées par les
activités de notre Société à l'Assemblée Générale qui est
prévue cette année à St Antoine en février.**

« La Perche de l'Isle » vous adresse à toutes et à tous
ses meilleurs vœux et surtout de profiter de vos plaisirs tout
en prenant soin de vous.

Le Trésorier, Alain LAGRANGE

GYMNASTIQUE



Après une année et demie en
pointillée, notre club Gymnastique
volontaire le Pizou-St Antoine,
retrouve petit à petit ses
adhérentes et adhérents dans le
plus grand respect des règles
sanitaires imposées. En novembre
nous avons organisé une matinée GV Tour 24 afin de pro-
mouvoir les bienfaits de cette activité, ainsi nous espérons
motiver et encourager d'autres adhérentes et adhérents à
venir nous rejoindre en 2022

Contacts : D.DUCHER : 06 20 70 94 53

S. BÉZIER : 06 15 16 18 89 / J.MACHUT : 06 95 17 98 59

La Présidente, Danièle DUCHER



ST ANTOINE FAIT LA FÊTE

Saint Antoine fait la Fête vous souhaite une
belle année 2022 en espérant vous retrouver très bientôt..
Prenez soin de vous,

La Présidente, Valérie AUDEGOND



ARTISANS

Rémy LANEEL
Electricité
98 rue Joliberge
07 64 41 88 77

SARL MC² Fabien ESTEVE
Vente et pose menuiseries
524 rue de Jamayau
06 62 43 65 82

COIFFURE Nathalie
salon de coiffure hommes/femmes
170 avenue de la Libération
05 57 49 69 69

AP CARROSSERIE
Réparation toutes marques
1207 route de l'Ecluse
06 40 47 01 33

Mickaël GADEAUD
Pose de menuiseries
36 rue de Jamayau
06 60 74 23 89

Boutique d'Apithérapie
« chez les Abeilles »
396 route de l'Ecluse
06 30 40 55 80

Aurore LABRUE
Dream's Paradise Pension de chevaux
534 route de la Double
06 77 89 99 58

COMMERÇANTS

SOMOTRA Gilbert HERRUT
Terrassement, assainissement...
431 avenue de la Libération
05 57 49 77 65

Anthony RAMBAUD
Chaudronnerie, serrurerie, métallerie
697 avenue de la Libération
06 88 42 09 59

RTPM Vincent CROUZEL
Taille de pierre-maçonnerie-rénovation
632 rue de Jamayau
06 01 91 06 08

MECABASTOU
mécanique agricole, PL, automobile
Sébastien LARUE
534 route de la Double
06 84 24 50 53

Francis MONTAUD
Scierie à façon
502 route de St Christophe de Double
06 86 01 78 33

Pascal SANCIER
Vente d'agneau fermier, méchoui
140 route du Paillot
06 07 02 30 92

François NUNEZ
Bar
760 rue de Verdun
05 57 41 02 52

Vincent MILLET
Accordage et réparation d'accordéons
5480 route de la Double
05 57 49 56 25

Julien AITHOCINE
Multiservice, bricolage, petits travaux
170 rue de Logerie
06 70 56 88 88

Naji EL GOURCH
Parquetiste, revêtement sol et murs
1000 avenue de la Libération
06 64 11 86 30

Alexandre THIOT
Apiculteur
Organisateur et accompagnateur de voyages
07 61 05 79 36 www.vivez-cuba.fr

Epicerie-dépôt de pain-tabac-journal-jeux loto
relais Crédit Agricole
Christelle MUZAC
1211 avenue de la Libération
09 83 70 79 40

Pascal HORRU
Vente de lait fermier
2280 route de la Double
06 85 29 09 33

AGENTS IMMOBILIERS :

Jackie BRUNEL
IAD France
06 98 14 60 34

André CLASTRES
BSK immobilier
06 03 25 78 59

AUXILIAIRE DE VIE

Fatima SHAILI
Assistante de vie aux familles
06.99.41.82.25

INDUSTRIES

ARRI Mécanique de précision
32 rue de Verdun
05 57 56 05 90

INFIRMIÈRES LIBERALES

Sylvie BOUTON—Sandra MOTUT
331 rue de la Marne
05 57 49 60 72

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA CALI

AURELIE BEAUFILS
05.57.69.64.72

NOS ASSISTANTES MATERNELLES

Agnès ALARCON
519 rue de Jamayau
07 50 23 97 28

Christine BERTIN
106 rue de Verdun
06 34 14 61 40

Laëtitia PRIVAT
267 rue de la Marne
07 85 35 32 03

CONTACTS ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

FC ST ANTOINE : 06 69 71 22 49 (A. ANGIBAUD)
Les Ecuries de Logerie : 06 22 33 57 64 (N.LUCBERNET)
Tennis : 05 57 49 62 66 (M. FURLAN)
Gymnastique : 05 53 81 85 43 (D. DUCHER)
Les Petits Filous de l'Isle : 06 99 61 05 39 S. GADEAUD

Foot Loisirs Les Coqs de l'Isle 09 87 34 60 96 (C. DUHAU)
Du côté de Chez Toine : 07 86 76 29 39 (D.PEYRIDIEUX)
St Antoine fait la fête : 06 82 73 14 14 (V.AUDEGOND)
La clef des champs : 05 57 40 42 20 (G.ALARCON)
ACCA Chasse 07 78 46 14 36 (D. FEREOLE)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU POINT LECTURE/CYBER



La Maison pour Tous
Point lecture/cyber
625 rue de Verdun

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30 12h00	Fermé au public	FERMÉ	8h30 12h00	Fermé au public	8h00 12h00
APRES MIDI	13h30 18h00	13h30 18h00	FERMÉ	13h30 18h00	13h30 17h30	FERMÉ



Mairie
648 rue de Verdun

La mairie est fermée au public le mardi et vendredi matin
Contact : téléphone : 05 57 49 62 19 / Télécopie : 05 57 69 00 16
mairie@stantoinesurlisle.fr—site internet : www.stantoinesurlisle.fr
Madame PEYRIDIEUX, Maire, reçoit sur rendez-vous